



Compte-rendu conseil municipal 25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **25 mars**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 18 mars 2024

Présents :

Majorité : Bertrand Spindler, Philippe Auger, Benoît Callens, Marie-Claude Blin, Rémy Brazier, Alain Crépeau, Bernard Dupré, Pascale Galliard, Jean-Luc Petitclerc, Françoise Raffin, Samira Zaghrir, Isabelle Miroglio, Marie Emery, Elizabeth Debeunne, Nicolas Retour, Rémy Dendievel, Josette Munoz, Laurence Kahn, Marine Legendre, Pierre Despres, Elisabeth Wolf

Soit 21 personnes

Indépendant : Gilles Novarina

Soit 1 personne

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mme et MM., Isabelle Broise, Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Edouard Ytournel

Liste *Unis pour La Tronche* : Mmes et M., Pascale Le Marois, Françoise Jannone, Thierry Vermorel

Soit 7 personnes

Excusé(e)s :

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance



2024-08) Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 – budget communal

Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Pierre Despres, conseiller municipal, le conseil municipal adopte la délibération à la majorité des voix et 8 voix contre (Mmes et MM. Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Thierry Vermorel, Pascale Le Marois, Françoise Jannone, Gilles Novarina)

Monsieur Le Maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-09) fixation des taux de fiscalité directe pour 2024

Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Pierre Despres, conseiller municipal, le conseil municipal adopte la délibération à la majorité des voix et 8 voix contre (Mmes et MM. Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Thierry Vermorel, Pascale Le Marois, Françoise Jannone, Gilles Novarina)

Monsieur Le Maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-10) Budget primitif 2024 de la commune de La Tronche

Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Pierre Despres, conseiller municipal, le conseil municipal adopte la délibération à la majorité des voix et 8 voix contre (Mmes et MM. Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Thierry Vermorel, Pascale Le Marois, Françoise Jannone, Gilles Novarina)

Monsieur Le Maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-11) Cadran solaire : Subvention d'équilibre à Actis

Rapporteur : Monsieur Bertrand Spindler

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Spindler, maire, le conseil municipal adopte la délibération à la majorité des voix, 7 voix contre (Mmes et MM. Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Thierry Vermorel, Pascale Le Marois, Françoise Jannone) et une abstention (Gilles Novarina).

Monsieur Le Maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-12) Avis de la commune sur le projet de Plan Local de l'Habitat 2025-2030

Rapporteur : Monsieur Bertrand Spindler

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Spindler, Maire, le conseil municipal adopte la délibération à la majorité des voix et 8 voix contre (Mmes et MM. Jacques Dupuy, Jean-François Redon, Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Thierry Vermorel, Pascale Le Marois, Françoise Jannone, Gilles Novarina)

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-13) Décision de soumettre à déclaration préalable les travaux de ravalement sur tout le territoire communal

Rapporteur : Madame Marie Claude BLIN

Après avoir entendu le rapport de Madame Marie-Claude Blin, adjointe au maire, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-14) Institution du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

Rapporteur : Madame Marie Claude BLIN

Après avoir entendu le rapport de Madame Marie-Claude Blin, adjointe au maire, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-15) Décision de soumettre à déclaration préalable les divisions de parcelles exemptées de permis d'aménager

Rapporteur : Madame Marie Claude BLIN

Après avoir entendu le rapport de Madame Marie-Claude Blin, adjointe au maire, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-16) délégations données au maire au titre de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Monsieur Bertrand Spindler

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Spindler Maire, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-17) Signature d'une convention de groupement de commandes entre la ville et le CCAS de La Tronche

Rapporteur : Monsieur Bertrand Spindler

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Spindler Maire, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le maire est mandaté pour entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-18) Protection sociale complémentaire prévoyance - mandat au CDG38

Rapporteur : Madame Josette MUNOZ

Après avoir entendu le rapport de Madame Josette Munoz, conseillère municipale, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-19) Modification des modalités d'indemnisation des frais de déplacement et de mission

Rapporteur : Madame Josette MUNOZ

Après avoir entendu le rapport de Madame Josette Munoz, conseillère municipale, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2024-20) Transformation d'un emploi d'ATSEM principal de 2ème classe à temps complet en emploi d'adjoint technique à temps complet.

Rapporteur : Madame Josette MUNOZ

Après avoir entendu le rapport de Madame Josette Munoz, conseillère municipale, le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Maire

Bertrand Spindler



38700 (ISERE)